



SAVE

**SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

**Bulletin
n° 94
Décembre 2019**

Ass. agréée Protection Environnement

Site Internet : www.save1.fr

Président : Claude DUCAROUGE

33 rue J. de la Bruyère 78000 VERSAILLES

Tél. : 01 39 54 69 14

Courriel : claudeducarouge@wanadoo.fr

2019 : en attente des débats électoraux communes et communauté VGP

Profitions du calme précédant la campagne électorale pour faire un point sur certains dossiers. Dans les prochaines semaines les associations de SAVE prépareront, comme lors des scrutins précédents des questions qui seront adressées à toutes les listes. Nous publierons le contenu des réponses sur le site Internet de SAVE.

Le PEM des Chantiers : inauguration du 1er octobre 2019

Une grande manifestation avec les architectes et les organismes publics a proposé une visite de l'îlot Est de bureaux puis de la gare routière en surface et une présentation du hall de Nature et Découvertes. Les gestes architecturaux qui marquent le quartier ont été soulignés par les hommes de l'art. C'est l'aboutissement de pratiquement 20 ans de débats avec au fil des années des changements, des enquêtes publiques partielles et successives puis des réalisations.

La finalisation des travaux de voiries et les emménagements de l'îlot Est et de Nature et Découvertes, puis l'ouverture de la gare routière fin aout 2019 permettent de mesurer les progrès réalisés. Relevons, comme c'est habituel pour une opération de cette ampleur, des besoins d'ajustements et parfois de compléments. D'autres seront probablement détectés lors de l'ouverture du parking en sous-sol (390 places) et l'arrivée des habitants et des services (crèche et maison de retraite) dans l'îlot Ouest, mais aussi l'occupation complète de l'îlot Est qui n'est pas encore totalement complet. N'hésitez pas à nous faire connaître vos interrogations.

Les associations membres de SAVE avec les parents d'élèves, Vélo Versailles et ESSOR ont mis en commun leurs observations. Le groupe de travail convoqué mi-novembre par les services techniques municipaux a passé en revue 66 fiches de constats documentés par les associations. Une bonne collaboration entre élus, techniciens et associations fait progresser la résolution des difficultés. Un autre rendez-vous est pris en début d'année pour poursuivre les investigations et recherches de corrections. Des compléments d'affichages, de marquages au sol, de corrections d'erreurs d'implantations sont engagées. Les parkings deux roues sur les trajets et aux gares restent toujours insuffisants malgré les insistances des associations. Les embouteillages à St Louis et Mermoz sont très importants. Des mesures et observations aux feux sont lancées pour rechercher des correctifs. D'autres fiches seront ajoutées suivant les retours des utilisateurs.

Du travail à mener entre VGP, services des communes, élus et associations d'habitants.

Nouveau réseau Phébus : mise en service fin aout 2019

Des nouveautés bien accueillies. Les plages horaires étendues apportent de nouveaux services, par contre des ajustements sont nécessaires pour Viroflay et Le Chesnay. Les affichages manifestement limités ne sont pas favorables à des lectures aisées. Des demandes ont déjà été portées vers les transporteurs. Les affichages dynamiques dans les arrêts semblent plus erratiques que par le passé ce qui agace les voyageurs. L'agitation concernant les circulations au Chesnay subsiste encore en décembre. Dans les préparatifs depuis 2018 puis dans les propositions d'ajustement adoptées puis suspendues beaucoup de mystères. A l'évidence les dispositifs de concertation ne fonctionnent pas et même ne sont pas en place. Les réductions de dessertes des quartiers Est du Chesnay, y compris jusqu'à la gare Versailles Rive droite sont des points à corriger.

Voir sur site internet de SAVE : <https://www.save1.fr/dossiers-d-actualite/pem-gare-des-chantiers/>

Satory des questions avant lancement

L'enquête publique sur la ZAC Ouest et le PLU de Versailles qui a été réalisée durant le mois de juillet s'est conclue par un rapport publié mi-octobre. L'énorme dossier de l'enquête publique a conduit le commissaire enquêteur à un rapport de plus de 250 pages, rapport à disposition de tous sur le site de la préfecture.

Ce rapport est assez singulier, au fil de ses écrits le commissaire enquêteur émet des interrogations, des avis, des critiques et des alertes appuyées sur ses observations et constats. Des risques environnementaux sont énumérés, des interrogations sont formulées sur les incidences des dessertes routières des zones voisines.

Sur un point important soulevé par SAVE (cf bulletin n°93 de SAVE septembre) le maître d'ouvrage tente de répondre à nos interrogations sur les répartitions des dépenses. Malheureusement la réponse délivre six chiffres ! sans calendrier ni conditions de financements pour 330 millions d'Euros nécessaires. On découvre aussi dans la réponse que certaines études sont déjà obsolètes ou parfois à lancer. **On doit donc s'interroger sur le décalage entre les écrits au long du rapport et les conclusions succinctes.**

Un point majeur est soulevé par le commissaire : il émet une réserve, important point de procédure, celui du risque induit par la proximité du site SEVESO de gestion des carburants des Armées. Il a mené une enquête peu satisfaisante grâce à ses entretiens avec le SDIS 78 (pompiers des Yvelines), voir le rapport.

A ce jour nos associations et les citoyens sont toujours en attente de :

*Echéanciers des études et investissements préalables nécessaires, conditions du pilotage.

*Dispositif de suivi des étapes de conception des dessertes et des sous quartiers

*Maitrise des risques environnementaux identifiés, dont la proximité du site SEVESO.

Une prochaine étape devrait être l'enquête publique sur l'autorisation environnementale unique mi 2020.

Voir <https://www.save1.fr/dossiers-d-actualite/zac-satory/>

Un autre dossier : l'échangeur RN 12-RD 91

Curieusement l'échangeur d'entrée vers la ZAC de Satory n'est pas dans le dossier ZAC. Il va suivre une autre voie de « concertation » avec les autorités. SAVE et Yvelines Environnement viennent de saisir le préfet des Yvelines sur ce projet qui ressort des cartons vieux de 2004 avec des risques induits d'empiétements sur la forêt domaniale et d'effets sur les embouteillages routiers, mais aussi la non prise en compte des circulations douces. Nous attendons des propositions de dialogues dans les prochaines semaines sur des projets précis. Ce dossier a des incidences directes sur les quartiers St Louis et Chantiers.

Une conférence qui interroge sur « les arbres et la ville »

A l'initiative de deux associations membres de SAVE, Amis des Forêts et VEI, une conférence débat tenue le 30 novembre a permis un tour d'horizon passionnant sur la gestion des forêts domaniales qui entourent nos villes, par le directeur régional de l'ONF et sur la gestion des arbres dans la commune de Versailles, par la directrice des espaces verts. Nos beaux alignements d'arbres sur les grands axes ne sont pas à l'abri de risques sanitaires majeurs, et aussi d'obligations de sécurité. Des risques à connaître et à anticiper.

Brèves

Travail inter-associatif sur carte du bruit : projet « Ambicity » sur VGP, 1ères conclusions fin 2019.

Usages AirB&B dans nos communes : quelques chiffres maintenant connus, sur Versailles plus de 300 immatriculations, mais en fait on serait à plus de 500 logements déjà proposés. A suivre.

Sur le quartier PION le long du Parc : pas d'avancement public sur les évolutions du projet.

A St Quentin en Yvelines, aux portes de Versailles : projet de tour de 250 m de haut abandonné !

Dans Versailles :

*Croissance des circulations de trottinettes électriques ou non, sur trottoirs et sur rues.

*Une rénovation du palais des congrès de Versailles est lancée devrait aboutir mi 2020.

Château de Versailles expositions :

Jusqu'au 15 mars 2020 « Versailles revival : 1867- 1937 » les grandes fêtes de l'époque.

Rappel : Les comptes rendus détaillés des séances du conseil d'administration de SAVE sont produits régulièrement, accompagnés des documents de travail. N'hésitez pas à les demander à vos présidents d'association. De nombreux dossiers sont à la disposition de tous sur le site Internet de SAVE. www.save1.fr.

Vous pouvez y faire connaître vos remarques, suggestions, observations, propositions et requêtes en les adressant soit au président de votre association soit au président de SAVE. Un dispositif de contact est installé sur le site accessible à tous.

Le Président Claude Ducarouge